bh audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives Liquide-Solide « I.F.T.S »

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Bh Audit 39, rue Palissy - 47000 Agen - Tél. 05 53 47 50 22 - Fax 05 53 95 64 83 - bhaudit@groupe-bh.fr
Société à responsabilité limitée de Commissaires aux Comptes au capital de 20 000 euros - RCS Agen 539 958 702 - APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Agen

Institut de la Filtration
et des Techniques Séparatives Liquide-Solide
« I.F.T.S »

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Raison Sociale : **Institut de la Filtration**
et des Techniques Séparatives Liquide-Solide

Forme juridique : **Association régie par la loi du 1er Juillet 1901**

Adresse du siège social : **Rue Marcel-Pagnol**
47510 FOULAYRONNES

A l'assemblée générale de l'association I.F.T.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives liquide-solide (I.F.T.S), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels concernant la provision complémentaire de 100 000 euros comptabilisée sur l'exercice relative à la dépréciation des titres de la filiale chinoise DIV AIFU, portant à 160 173.79 euros la provision sur ces titres.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 10 avril 2018

Pour la SARL BH AUDIT
La gérante

Marianne ALEAUME
Commissaire aux Comptes



Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	112 163	107 225	4 939	8 343
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	140 855	89 092	51 763	45 928
Constructions	3 433 843	1 853 983	1 579 860	1 742 153
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 846 747	3 155 151	691 596	690 960
Autres immobilisations corporelles	496 352	408 609	87 743	92 704
Immobilisations corporelles en cours	252 784		252 784	64 129
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	664 249	222 183	442 067	542 067
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 815		17 815	17 815
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**8 964 808**	**5 836 243**	**3 128 565**	**3 204 098**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	156 464		156 464	140 662
En-cours de production (biens et services)	99 789		99 789	31 563
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 920**		**1 920**	**2 103**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 351 478	138 855	1 212 623	1 655 200
Autres créances	1 464 524		1 464 524	1 017 383
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	123 623		123 623	289 829
Charges constatées d'avance (3)	53 148		53 148	43 206
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 250 946**	**138 855**	**3 112 091**	**3 179 947**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**12 215 754**	**5 975 098**	**6 240 656**	**6 384 045**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh Audit

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 436 571	1 221 752
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-293 028**	**214 819**
Subventions d'investissement	2 049 402	1 673 358
Provisions réglementées	2 658	1 839
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 195 603**	**3 111 768**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		33 084
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**33 084**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	787 537	905 531
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 316	8 274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	771 580	530 576
Dettes fiscales et sociales	600 392	574 406
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	335 884	361 111
Autres dettes	27 582	449 419
Produits constatés d'avance (1)	506 762	409 877
TOTAL DETTES	**3 045 054**	**3 239 193**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**6 240 656**	**6 384 045**
(1) Dont à plus d'un an (a)	553 848	3 230 920
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 475 889	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	71 344	99 874
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		142	142	6 730
Production vendue (biens)	152 832	27 516	180 348	158 672
Production vendue (services)	2 203 912	1 893 325	4 097 237	4 051 272
Chiffre d'affaires net	**2 356 744**	**1 920 983**	**4 277 727**	**4 216 674**
Production stockée			68 226	-16 520
Production immobilisée			72 826	103 719
Subventions d'exploitation			438 276	474 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			16 124	29 409
Autres produits			9 062	11 496
Total produits d'exploitation (I)			**4 882 241**	**4 819 323**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				3 150
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			907 056	660 519
Variations de stock			-15 802	-39 875
Autres achats et charges externes (a)			1 129 710	1 145 434
Impôts, taxes et versements assimilés			128 353	105 927
Salaires et traitements			2 017 523	1 846 285
Charges sociales			838 421	816 025
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			393 083	338 340
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			13 955	937
Total charges d'exploitation (II)			**5 412 300**	**4 876 743**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-530 058**	**-57 420**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			187	779
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				617
Différences positives de change				5 187
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**187**	**6 583**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			100 000	60 194
Intérêts et charges assimilées (4)			24 378	27 573
Différences négatives de change				4 450
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**124 378**	**92 216**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-124 192**	**-85 634**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-654 250**	**-143 053**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	214 434	203 115
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	33 084	12 489
Total produits exceptionnels (VII)	**247 518**	**215 605**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	31 200	90
Sur opérations en capital	18 630	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	819	819
Total charges exceptionnelles (VIII)	**50 649**	**909**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**196 869**	**214 696**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-164 353	-143 177
Total des produits (I+III+V+VII)	**5 129 946**	**5 041 510**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**5 422 974**	**4 826 691**
BENEFICE OU PERTE	**-293 028**	**214 819**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit


COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit



Annexe

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS IFTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 6 240 656 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 293 028 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	112 163			112 163
Immobilisations incorporelles	**112 163**			**112 163**
- Terrains	130 552	10 304		140 855
- Constructions sur sol propre	3 209 483			3 209 483
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 069	2 291		224 360
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 658 331	240 201	51 785	3 846 747
- Installations générales, agencements aménagements divers	254 042			254 042
- Matériel de transport	11 731			11 731
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	204 645	26 126	192	230 578
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	64 129	193 655	5 000	252 784
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**7 754 982**	**472 576**	**56 977**	**8 170 581**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	664 249			664 249
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 815			17 815
Immobilisations financières	**682 064**			**682 064**
ACTIF IMMOBILISE	**8 549 210**	**472 576**	**56 977**	**8 964 808**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		472 576		472 576
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**472 576**		**472 576**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		5 000		5 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		51 977		51 977
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**56 977**		**56 977**

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 648 089 euros

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 193 655 euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV AiFu 999999 Shanghai	243 143	-40 180	100,00	-101 266
International Filter Testing 08846 New Jersey			100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	327 465	107 118			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Le capital total de la filiale chinoise est de 600 000 €. Celui-ci a été libéré à hauteur de 267 311 € notamment au travers d'apports en nature.

Compte tenu :

- des prévisions commerciales sur les années à venir;
- de la valeur d'utilité et de la notoriété apportée par la présence en chine ;
- de la facturation que cela a permis à IFTS France

Le test de dépréciation a amené l'association a effectuer une dépréciation de 100 000 €. Ces titres sont donc provisionné à hauteur de 160 193.79€.

La totalité des Titres IFTS INC a été provisionnée compte de la très faible activité de cette filiale.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	103 820	3 405		107 225
Immobilisations incorporelles	**103 820**	**3 405**		**107 225**
- Terrains	84 624	4 468		89 092
- Constructions sur sol propre	1 483 277	158 450		1 641 728
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	206 122	6 133		212 255
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 967 371	189 491	1 710	3 155 151
- Installations générales, agencements aménagements divers	197 138	11 035		208 173
- Matériel de transport	11 731			11 731
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 845	20 103	242	188 705
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 119 109**	**389 679**	**1 952**	**5 506 836**
ACTIF IMMOBILISE	**5 222 929**	**393 083**	**1 952**	**5 614 060**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 886 965 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 815		17 815
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 351 478	1 351 478	
Autres	1 464 524	1 464 524	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	53 148	53 148	
Total	**2 886 965**	**2 869 150**	**17 815**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures A Etablir	18 599
Frs Avoirs A Recevoir	283
Divers Produits A Recevoir	1 000
Total	**19 883**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 839	819		2 658
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**1 839**	**819**		**2 658**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		819		

Dettes

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 029 737 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	71 344	71 344		
- à plus de 1 an à l'origine	716 193	162 345	359 287	194 561
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	771 580	771 580		
Dettes fiscales et sociales	600 392	600 392		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	335 884	335 884		
Autres dettes (**)	27 582	27 582		
Produits constatés d'avance	506 762	506 762		
Total	**3 029 737**	**2 475 889**	**359 287**	**194 561**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	160 259			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs Abs Factures A Recevoir	49 238
Interets Courus Non Echus	655
Personnel - Conges A Payer	135 717
Personnel - Primes Et Commissions A	59 309
Personnel Non Cadre-Notes De Frais	80
Personnel- Notes De Frais Dalex	753
Personnel- Notes De Frais Ginisty	13
Personnel - Frais Autres Cadres	356
Charges Sociales Sur Conges Payes	62 366
Organismes Sociaux-Charges A Payer	2 282
Clients - Avoirs A Etablir	1 858
Total	**312 625**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	53 148		
Total	**53 148**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constates D Avance	506 762		
Total	**506 762**		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh Audit